

Révd. J. Barré, du 19 mai au 2 juin, 6.00.  
 J. C. Roubeau, du 17 mai au 2 juin, \$4.50.  
 Hor. Gervais, du 22 mai au 6 juin, 3.50.  
 W. Fontaine, du 1er avril à 30 avril, \$10.00.  
 Trefflé Durocher, du 9 mai à 30 mai, \$6.50.  
 Au collect.-trés., (mai) \$12.50.  
 Confection insignes, \$37.50.  
 Confection de livre pour contri-  
 bution, \$3.75.  
 Société de publication (acompte) 50.00.  
 Demandes d'admission et certifi-  
 cats requis pour les aspirants sui-  
 vants qui sont déclarés admis.  
 Alex. Rochon, ingénieur, 28 ans,  
 Oxton-Falls.  
 Augustin Larocque, mécanicien,  
 1 ans, Iberville.  
 Arthur Larocque, commis, 20 ans,  
 Iberville.  
 Nap. Saulnier, journalier, 29 ans,  
 Oxton-Vale.  
 Ernest Carignan, cultivateur, 23  
 ans, St-Pie.  
 Jos. Beauchemin, boulanger, 36  
 ans, St-Pie.  
 Donat Durocher, Méd. vétérinaire,  
 1 ans, St-Denis.  
 Les certificats pour MM. Clément  
 Dupuis, menuisier, 26 ans, de St-  
 Charles et Jos. Emile Seney, agent C.  
 R. à St-Pie sont laissés sur la table.  
 Résolu que les noms de MM. M.  
 Leclaire et P. Lapré, de St-Pie, et  
 M. Lapré, de St-Charles, de la Re-  
 présentation, Arthur Beausoleil, de  
 St-Charles et Victor Allard, de Mont-  
 réal soient rayés de nos listes et que  
 l'Ass.-Sec.-Trés. soit chargé de voir  
 à la collection des montants dus par  
 ces MM.

LUNDI, 6 JUIN 1892.

Présidence de Frs. Desjardins.

Présents : MM. J. Côté, J. Leduc,  
 F. Lajoie, J. Marsan, J. Benoit, L.  
 Cordeau, J. B. Hevey, J. H. Morin,  
 H. Gaudette, H. Langelier, J. Ber-  
 nard, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de  
 M. J. Côté, secondé par M. J. Leduc,  
 il est résolu que le dernier rapport  
 soit approuvé.

Application pour bénéfices de  
 MM.

Wilfrid Fontaine, [Salem Mass]  
 1er avril.

Trefflé Durocher (Northampton  
 Mass), 9 mai.

Horace Gervais [St-Charles] 22  
 mai.

Les deux premiers ayant fait ap-  
 plication d'abord à St-Damase et  
 dans les délais voulus,—bien que  
 telle application ait été produite de-  
 puis peu devant ce comité,—sont  
 considérés comme ayant fait réguliè-  
 rement leur demande pour bénéfices.

Résolu de payer aux malades sui-  
 vants, tous les certificats requis ayant  
 été fournis.

Louis Turcotte, du 22 mai à 6  
 juin, \$6.00.

**Association fraternelle du Canada**

Cette association se compose de  
 membres délégués par les diverses  
 organisations fraternelles du Canada.

Son but est de protéger les Socié-  
 tés de Bienfaisance faisant l'assuran-  
 ce sur la vie ou contre l'incapacité de  
 travailler par suite de maladie ou  
 d'accident d'après un système de coti-  
 sations mensuelles.

Elle compte déjà et elle reçoit  
 dans ses rangs les représentants de  
 toutes les nationalités et de toutes  
 les croyances religieuses communes  
 en charité et en fraternité sous des  
 noms et des formes différentes.

On peut ne pas approuver son or-  
 ganisation en autant que compo-  
 sée d'éléments hétérogènes ; mais il  
 n'est pas possible de nier, à l'Associa-  
 tion fraternelle du Canada, une raison  
 d'exister pour la poursuite d'un but  
 tel qu'énoncé sinon telle qu'elle du  
 moins par groupes d'associations pro-  
 vinciales ayant à la fois les mêmes  
*principes* et les mêmes *aspirations*.

En effet, quelle puissance c'est que  
 l'union de plusieurs forces soit pour  
 résister, soit pour conserver ou ac-  
 quérir ! De quelle puissance de pro-  
 tection pour leurs corps respectifs les  
 200,000 membres représentés dans  
 l'Association fraternelle du Canada  
 ne disposent-ils pas ?

Durant la dernière session du Par-  
 lement, à Ontario, les intérêts des  
 Compagnies d'Assurance et du Sec-  
 ours Mutuel, à un moment donné,  
 se trouvèrent en conflit par l'empie-  
 tement des premières sur les privilè-  
 ges des associations. Le gouverne-  
 ment, reconnaissant l'Association lui  
 soumit le Bill projeté d'Assurances.

Sur les représentations de l'Asso-  
 ciation fraternelle la plupart des points  
 nuisibles ou dangereux pour le bien  
 du Secours Mutuel furent amendés  
 même dans un sens favorable et de  
 nouvelles suggestions furent reçues et  
 acceptées par la Chambre. En sorte  
 que, grâce à cette entente préalable,  
 les compagnies ont échoué miséra-  
 blement.

Ne serait-il pas possible d'organi-  
 ser une semblable fédération entre  
 nos Sociétés Canadiennes françaises  
 de cette Province. Toutes et cha-  
 cunes de nos associations ont aussi  
 leurs luttes, leurs dangers, leurs be-  
 soins qui peuvent devenir communs.

**Efficacité des prières de l'Eglise**

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont  
 fait cette année l'heureuse expérience  
 de l'efficacité des prières de l'Eglise  
 pour la bénédiction des terres. Très  
 éprouvés, l'année dernière, comme la  
 plupart de nos cultivateurs, par l'in-  
 vasion des légions de mulots qui  
 avaient ravagé leur verger naissant,  
 ils ont eu la bonne pensée d'employer  
 pour conjurer ce fléau, les prières du  
 Rituel contre ces animaux malfai-  
 sants. L'automne dernier, un de leurs  
 religieux, l'étoile passée sur son ha-  
 bit de cœur, escorté de deux acoly-  
 tes, a fait le tour du vaste enclos  
 qui renferme le verger, la pépinière  
 et le jardin, en récitant les prières  
 liturgiques et en aspergeant d'eau  
 bénite les lieux précédemment infes-  
 tés.

Or, voici ce qui est arrivé : Pas un  
 arbre, pas un plant, pas un ramer  
 utile n'ont été attaqués par ces ro-  
 geurs dans l'espace circonscrit par la  
 cérémonie. Et cependant des trou-  
 multipliés, des galeries sans nombre,  
 et même des nids énormes ont été  
 trouvés dans toutes les parties de  
 l'enceinte. Mais on eût dit que ces  
 animaux avaient reçu l'ordre de  
 chercher ailleurs leur nourriture, et  
 ils ne sont pas allés bien loin. Tout  
 autour du cercle marqué par les bé-  
 nédiction, ils ont réduit à rien tout  
 ce qui pouvait leur être bon à man-  
 ger, jeunes érables, épinés, buissons  
 de toute sorte. Que si, sur la lisière,  
 ils ont osé attaquer quelques plantes  
 utiles, chose digne de remarque, ils  
 n'en ont rongé que les pousses folles,  
 respectant le tronc et les branches  
 maîtresses, comme un troupeau bien  
 gardé qu'un pasteur vigilant détou-  
 rne juste à temps, au moment où il  
 commence à causer quelque domma-  
 ge. Ce Pasteur, nous le connaissons,  
 c'est Celui qui a dit aux flots de l'O-  
 céan, en leur montrant un grain de  
 sable : " Vous n'irez pas plus loin."

Dans un temps où la chimie agri-  
 cole s'évertue à inventer des moyens  
 coûteux et d'une application très pé-  
 nible contre tous ces fléaux, il n'est  
 pas hors de propos de signaler ces  
 préservatifs surnaturels, très connus  
 du reste et d'un usage très fréquent  
 dans le Vieux-Pays. L'efficacité de  
 ces prières est si bien de notoriété  
 publique en France, que dans les  
 départements habités par une popu-  
 lation mixte, comme la Lozère et  
 toute la région des Cévennes, les

protestants dont les champs sont in-  
 festés par des chenilles ou des ro-  
 geurs, vont chercher, non pas leurs  
 ministres ou prédicants, mais les  
 curés catholiques, pour faire la bé-  
 nédiction de leurs terres. Les vieil-  
 lards se souviennent encore, dans  
 notre si chrétienne province de Qué-  
 bec, de l'effet merveilleux produit  
 par les processions et bénédiction  
 de l'Eglise contre une invasion d'in-  
 sectes malfaisants, dont ils obscur-  
 cissaient l'atmosphère, et dont la vir-  
 racité ravageait nos campagnes. Or  
 pria, on chanta, on bénit, et quelques  
 jours après, le dernier oiseau avait  
 disparu, pour ne plus revenir.

O fortunator nimium sua si bona mori:  
 Christianolis !

" Trop heureux les chrétiens,  
 S'ils savaient mesurer la grandeur de leurs biens !"

Les fléaux, hélas ! ne manquent  
 pas aujourd'hui. Qu'ils s'appellent  
 mulots, chenilles, mouches à patate,  
 etc., etc. C'est toujours l'Ange ex-  
 terminateur, qui, sous différentes for-  
 mes, vient servir d'exécuteur aux or-  
 dres de la Justice miséricordieuse du  
 Dieu irrité, qui ne demande qu'à être  
 apaisé. Il nous châtie paternelle-  
 ment, pour nous obliger à crier vers  
 lui. Supprimons la cause de ces  
 châtements, diminuons le nombre de  
 nos péchés, crions vers notre Père  
 avec une humble confiance, et les  
 cours viendront infailliblement.

**Charme et utilité des bonnes lectures**

Les bons livres (et il est quel-  
 ques romans dans le nombre), vous  
 ne sauriez trop les aimer. Si vous  
 saviez combien cette récréation est  
 charmante et utile à la fois, vous